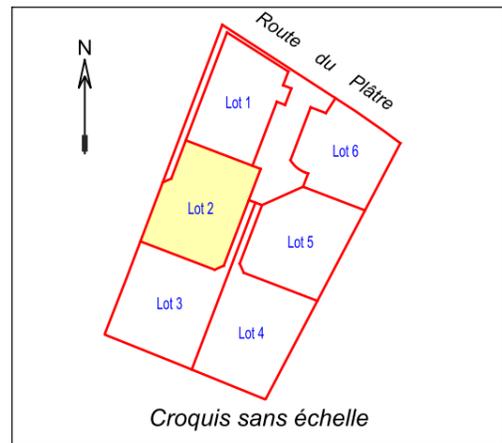


**Plan provisoire avant travaux, bornage des lots et obtention des numéros cadastraux**

LOT 2 Section AK n°14p	
Superficie indicative	743 m <sup>2</sup>

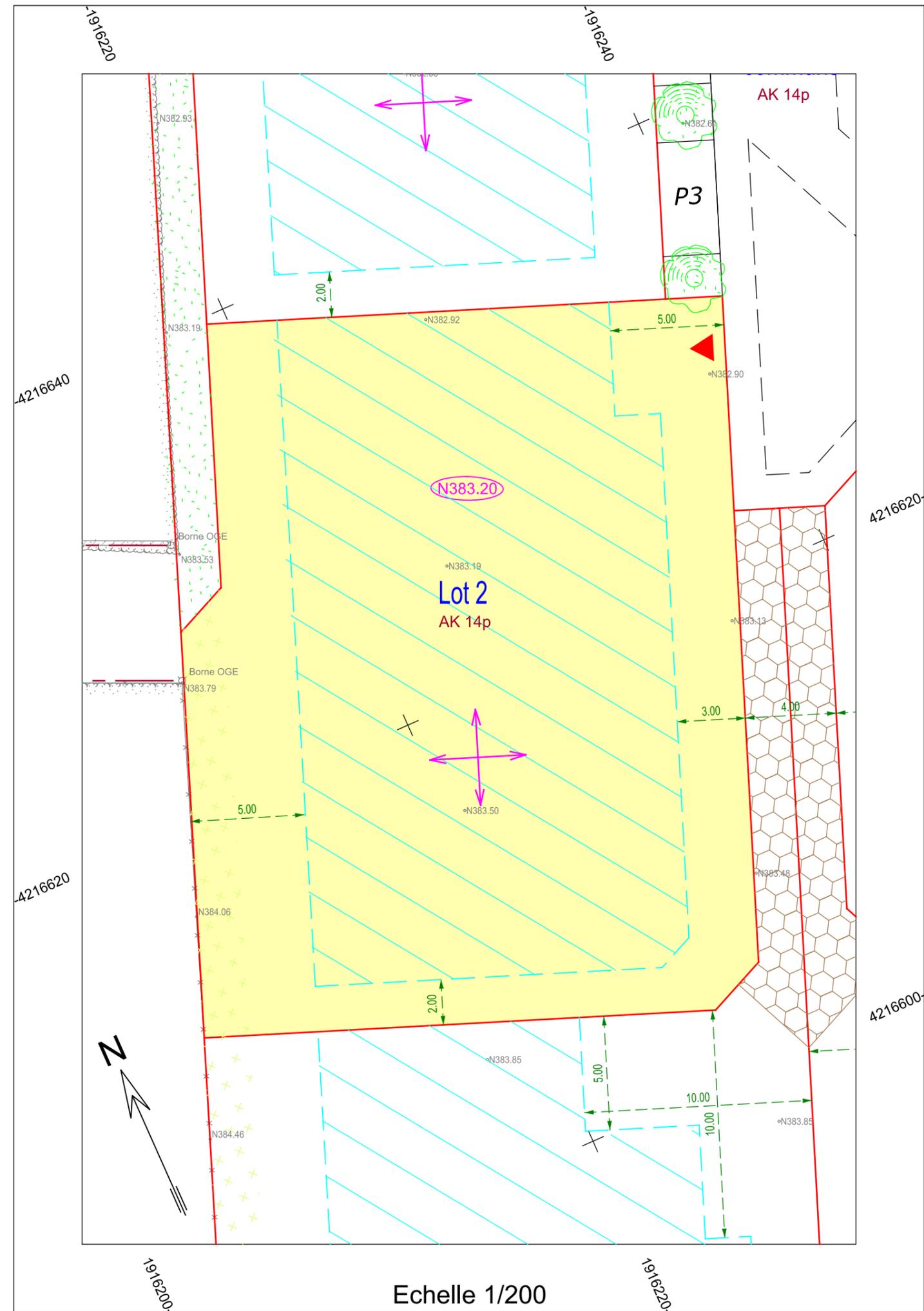
Notas :

- Le fond de plan topographique (couleur grise) correspond à l'état des lieux de février 2022 avant travaux
- Les indications de surfaces, de dimensions et de limites des lots ne sont pas contractuelles. Elles sont données à titre indicatif et seront calculées après le bornage des lots.
- Les acquéreurs devront se référer au plan de division général du lotissement et au plan de récolement des travaux de viabilisation fournis par le lotisseur avant tout commencement de travaux.



**LÉGENDE :**

- Limite de lot projeté
- Alignement défini (réf. : 24-AL00052)
- o.11 Symbole et numéro du point de la limite
- - - Application des limites cadastrales ; **limites non garanties**
- AK 5 Section et numéro de parcelle
- Bande roulante enherbée à réaliser par les acquéreurs des lots 3 et 4 Servitude de passage réciproque
- Frange verte multistrates à créer par les acquéreurs des lots 1 et 6
- Périmètre d'implantation maximum des constructions (Hors dépassées de toiture)
- Accès au lot à privilégier
- Tampon vert à créer par les acquéreurs des lots
- Sens de faitage de la construction principale
- N382.45 Altimétrie du premier plancher de la construction principale



DATE	ORDRE	INDICE	NATURE DES TRAVAUX	DESSIN	RESPONSABLE
16/07/2024	NOVÉLIA	A	Établissement du plan.	RBL	A. LEPOUTRE

Échelle : 1/200

Numéro de dossier  
209430005D02

Réf fichier : 209430005D02-ca.dgn